Le Courrier Ruymontois

Bulletin semestriel d'informations municipales - Juillet 2013

Résidence Les Magnolias

Logements locatifs

Vie de Boussieu

Ruy Montceau

Hôtel de Ville

77, rue de la Salière
Tel : 04 74 43 57 45
mairie@ruy-montceau.fr

Ouverture au public:
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h,
et de 13h30 à 17h30.

Sommaire

4 Festivités

6 Ecoles

8 Voirie · Réseaux

10 Sports · Loisirs · Jeunesse

12 Déchèterie

13 Economies d'énergie

Urbanisme 14

Logement · Transports 15

CAPI 16

En bref 18

Etat civil 19

Calendrier des manifestations 20

www.ruy-montceau.fr

Papier recyclé

Le Courrier Ruymontois est une publication éditée par la Mairie de Ruy-Montceau

Numéro de juillet 2013.

Directeur de la Publication
Guy RABUEL

Rédaction
Bernard HILDT
Commission Culture et Communication

Création graphique et mise en page
Christophe GIBOULET

Impression
Imprimerie CUSIN
38300 Bourgoin-Jallieu

Tirage
2 000 exemplaires

Crédit Photo
Mairie de Ruy-Montceau

Le beau temps qui s'est tant fait attendre est enfin parmi nous. J'espère qu'il va désormais se prolonger durant toute la période estivale.

Le beau temps a d'ailleurs été omniprésent le 20 mai dernier pour la fête du four à bois organisée sur le champ de foire au profit du Centre Communal d'Action Sociale.
Cette manifestation a permis aux Ruymontois de se réunir, d'approfondir le lien entre les générations, de concourir au « bien vivre » ensemble.
Ces rencontres proposées par la Municipalité, le Comité d'Animation Municipal ou les associations tout au long de l'année ont pour but de garantir la qualité du cadre de vie, indispensable pour vivre ensemble harmonieusement à Ruy-Montceau.

Ce "bien vivre" indispensable à toute vie en collectivité doit s'accompagner d'un "mieux vivre" qui passe par la réalisation de structures adaptées.
Ruy-Montceau veut évoluer et s'adapter, avec vous, aux enjeux actuels et à venir tels que la préservation de notre environnement et l'accueil de nos aînés dans les meilleures conditions, tout en faisant une large place à la jeunesse.

C'est notamment dans cette optique qu'un nouveau programme de logements a été initié sur la Vie de Boussieu.
Ce programme de 8 logements a été conçu de façon à respecter notre environnement et celui des générations futures, tout en permettant d'ébaucher la reconfiguration de ce quartier structurant du centre bourg de Ruy.
Ce programme permettra de compléter l'offre de logements sur notre territoire et répondra à des exigences de haute qualité environnementale en offrant notamment un maximum de confort aux occupants et une réduction de leurs charges de fonctionnement.

Vivre ensemble au sein d'une commune qui nous rassemble, c'est certainement cela se sentir pleinement ruymontois.

Ruy-Montceau évolue, fait face aux enjeux de notre temps, et les nombreux projets engagés n'ont tous qu'un seul but : répondre à vos attentes et anticiper le développement durable et équilibré du territoire.

Les réalisations, effectuées sur l'ensemble du territoire, à destination de tous les habitants ne sont pas engagées au détriment de nos finances publiques.
Ce souci permanent de bonne gestion des finances communales est aujourd'hui plus que justifié au regard des difficultés économiques que connaissent, depuis plusieurs années, l'État et les collectivités locales.

En effet, garantir à notre commune et à ses habitants le meilleur avenir possible : telle demeure notre envie, notre volonté et notre ambition.

Ce nouveau numéro du Courrier Ruymontois démontre que notre équipe municipale et les services municipaux demeurent mobilisés en cette dernière année de mandat.
Viendra le temps des échéances et des débats, mais plus tard.
Nous sommes pour l'heure tous au travail.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de profiter au mieux de l'été, habituellement synonyme de vacances et de bonheur, que ce soit en villégiature ou à Ruy-Montceau.

Guy RABUEL

Maire de Ruy-Montceau
Vice président de la CAPI

14 juillet 2013

Ruy-Montceau en Fête

Pétanque
09h00: Tête à tête
14h00: Doublettes

Paella géante
à partir de 19h30 - 14 euros
Réservations à l'Hôtel de Ville ou sur place

Bal populaire à partir de 20h00

Grand feu d'artifice

Entrée Gratuite - Parking gratuit
Grande vogue annuelle

Foire de la Sainte Anne
Dimanche 28 juillet 2013

Parking du groupe scolaire de Montceau

TOUTE LA JOURNEE : VIDE GRENIER - PRODUITS REGIONAUX

PROGRAMME DE LA JOURNEE

09h00 : Concours de pétanque tête à tête

11h30 : Vin d'honneur offert par la Municipalité

Restauration sur place

14h00 : Concours de pétanque doublettes - Challenge Papy

Information

L'association des anciens combattants de Ruy-Montceau participera aux cérémonies commémoratives de la libération de Bourgoin-Jallieu et environs le 23 août 2013 à St Savin et Bourgoin-Jallieu.
Les cérémonies prévues aux monuments aux morts de Ruy-Montceau n'auront donc pas lieu.

Fête du four à bois

En ce lundi de Pentecôte, le Comité d'Animation Municipal organisait sa première vente de pizzas, flammeküeche et tartes au sucre fabriquées sur place et cuites au feu de bois.

Cette sympathique animation s'est déroulée sous le soleil et dans une ambiance qui ont fait oublier la grisaille de ce mois de mai.
Le bénéfice de la manifestation sera intégralement reversé au CCAS.

Réforme des rythmes scolaires

Le décret ministériel du 24 janvier 2013 a prévu la modification de l'organisation du temps scolaire pour les élèves des écoles maternelles et primaires.

La municipalité de Ruy-Montceau a choisi de ne pas appliquer cette réforme dès septembre 2013 mais de la reporter à la rentrée 2014.
Le décret modifie l'organisation du temps scolaire journalier.
Il s'agit de transférer 24h de temps scolaire de 4 jours sur 4 jours et demi par semaine.

Les 3 heures récupérées du temps scolaire seront reportées sur le mercredi matin et devront être remplacées les lundis, mardis, jeudis et vendredis par des temps d'activités périscolaires.

Une réflexion est en cours avec les élus au sein de la CAPI.
Cette réforme doit être discutée avec tous les partenaires de l'école et les associations sportives et culturelles.
Un comité de pilotage sera mis en place dès la rentrée 2013.

VPI : Première bougie

Le numérique à l'école : une révolution sans précédent!

Suite à l'installation d'un quatrième vidéo projecteur interactif (VPI) dans la classe de CE2/CM1 à l'école de Montceau, il nous a semblé intéressant de faire un retour sur l'utilisation de ce matériel numérique.

Une présentation de ces nouveaux outils pédagogiques s'est déroulée récemment en présence de quelques élus de communes voisines.

-Annie POURTIER, Maire du Bouchage, conseillère pédagogique et collaboratrice de l'inspection de l'éducation nationale de la circonscription de Bourgoin-Jallieu 3.
-Olivier BONNARD, Maire de Creys-Meypieu, président de la communauté de communes du pays des couleurs et Jean-François Dubois, adjoint.
-Eugène REY, Maire de Meyrié
-Gilles TORRES et Florence LOVENO adjoints à St Savin.

Au cours de cette matinée, Anne DELEZENNE, directrice de l'école et Marie-Claire LAINEZ, adjointe à la vie scolaire ont animé une démonstration de l'utilisation des VPI dans chacune des classes.

A l'issue de cette matinée et autour du verre de l'amitié, un premier retour :

- Le bilan présenté par le corps enseignant est tout à fait positif et c'est unanimement que les professeurs reconnaissent que cet outil pédagogique a complètement changé leur métier.
- «Une révolution sans précédent ; voir, sentir et appréhender les apprentissages d'une toute nouvelle manière ; rapidité, quantité, qualité, motivation, attractivité, enthousiasme de la part de tous les enfants ».

Toute l'équipe a déjà pu noter la validation accélérée des acquis pour tous les élèves même si quelques différences subsistent.
Une nouvelle génération en devenir !

Année scolaire 2013-2014

Destination la Salière!

Chacune des 3 écoles accueillera un nouveau professeur des écoles :
- Une création de poste à l'école primaire de Ruy
-Le remplacement de Madame THÉVENET, directrice de l'école maternelle de Ruy, qui nous quitte pour rejoindre un nouveau poste
-Le remplacement de Madame BETH à l'école maternelle de Montceau, qui fait valoir son droit à la retraite.

A peine le début de l'été, que déjà nous préparons la rentrée scolaire 2013 avec une hausse significative des effectifs à l'école élémentaire de Ruy, puisque **l'ouverture d'une classe a été officiellement annoncée par la directrice de l'académie de Grenoble.**

Pour la rentrée 2013, les effectifs prévisionnels se répartissent de la manière suivante:

-Ecole maternelle de Ruy: 112 élèves pour 4 classes.
-Ecole élémentaire de Ruy: 203 élèves pour 8 classes.
-Ecole maternelle de Montceau: 47 élèves pour 2 classes.
-Ecole élémentaire de Montceau: 97 élèves pour 4 classes.

L'augmentation du nombre d'enfants scolarisés impacte directement les services de restauration scolaire à Ruy.
Ainsi la cantine est désormais installée dans la salle de la Salière, en attendant la construction du nouveau bâtiment à côté de l'école maternelle.

Environ 50% des enfants déjeunent à la cantine de Ruy et près de 70% à la cantine de Montceau. Ainsi ce sont jusqu'à 270 repas qui sont servis chaque jour.

La municipalité reste vigilante et renforcera l'encadrement avec la nomination d'une coordinatrice.

Vive les vacances au centre de loisirs

Géré par l'association Leo Lagrange et sa directrice, Elizabeth LEROY, le centre de loisirs d'une centaine de places accueille les enfants de la commune âgés de 4 à 17 ans.

Les enfants âgés de 4 à 10 ans sont accueillis à l'école maternelle et les 11 -17 ans dans la salle voûtée de la Salière.

L'encadrement est assuré par une quinzaine d'animateurs ruymontois, titulaires ou stagiaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Au programme cet été:
- Des séjours à Guillestre et à Autrans.
- Des semaines à thèmes pour l'accueil sur la commune: «Vive les vacances», «Les 12 travaux d'Hercule», «Les jeux du cirque», «Attention au décollage».

Contact : Elizabeth LEROY 06 70 61 36 60

Voirie, travaux d'entretien et grosses réparations

Sur la voirie communale

● Travaux d'entretien et de grosses réparations sur la voirie communale confiés à l'entreprise Muet TP au titre du programme 2013 :

-Réparations de petites dégradations, nids de poules sur l'ensemble des voies.

-Travaux divers sur les chemins de la Grande Chaussée, de Mont Profond, du Grand Termen, de Bouëzy, de la Poterie.

- Revêtements d'entretien sur les Chemins de Mont Profond, de la Ratelle, et Impasse de Sunière.

-Réaménagement du parking et de la place du marché à Montceau suite à la démolition et à la reconstruction des WC publics.

Place de Montceau

● Fauchage et élagage par l'entreprise BLANC

Une première intervention a été réalisée au mois de mai pour un fauchage de sécurité des accotements pour la circulation.

Un deuxième fauchage interviendra fin juillet /début août pour favoriser l'élimination de l'ambroisie.

Les travaux d'élagage sont prévus à l'automne.

Sur les voies communautaires

Travaux programmés par la CAPI

- Sur l'ensemble du réseau : réparations de petites dégradations, nids de poules, etc …

-Récupération des eaux de ruissellement au carrefour de la rue de Lavitel et de l'Impasse des Tamaris.

-Extraction d'un rocher dangereux dans le talus Chemin de la Gaillardière.

-Réparation d'un tronçon de la Vie Etroite endommagé par les pluies.

-3ème et dernière tranche des travaux de revêtement du Chemin des Envers commencés en 2011.

Etudes et projets en cours

Traverse de Chatonnay Route Départementale n°54 B

Après de longues études et de nombreux dossiers constitués, la première phase des travaux va pouvoir débuter fin 2013 par l'enfouissement des réseaux secs (électricité, télécom, éclairage public).

Leur financement est assuré par le Syndicat d'Energie de l'Isère (SEDI) avec participation de la commune.

La deuxième phase concernera les travaux d'aménagement de surface destinés, à sécuriser le cheminement des piétons (création de trottoirs, déplacement des arrêts de bus) et limiter la vitesse des véhicules (alternats, aménagement des carrefours).

L'éclairage public sera également amélioré.

Ces travaux, pris en charge par la CAPI avec participation de la commune, sont prévus au budget 2014.

L' ensemble du projet sera présenté en une réunion publique dans le courant du mois de septembre 2013.

Voie Nouvelle + Vie de Boussieu (RD 54 C)

La CAPI et les bureaux d'études travaillent sur les projets d'aménagement de la voie nouvelle (entre l'avenue de la Vieille Borne et la vie de Boussieu) .

Ces dossiers viennent d'être soumis au Conseil Général (pour la route départementale) et font l'objet d'études d'impact, de bruit et de traitement des eaux pluviales.
Dès réception des avis des différents services, ils seront présentés à l'occasion d'une réunion publique.

Eau et assainissement

Suite aux études et diagnostics réalisés par la CAPI, et présentés dans le bulletin municipal de janvier 2013, des travaux ont été réalisés entre l'avenue de la Vieille Borne et la rue de la Bourbre.

Le maillage du réseau d'eau potable et la rénovation avec extension du réseau d'assainissement des eaux usées a nécessité la création d'une importante station de refoulement.

Ces travaux ont permis de desservir tous les riverains et de raccorder toutes les constructions du quartier de la Pître et de la rue de la Bourbre.
Le financement de ces travaux a été assuré en totalité par la CAPI.

Station de refoulement

Il s'agit d'une première tranche d'une importante opération visant à améliorer le fonctionnement du système d'assainissement dans son ensemble.

La prochaine phase consistera en la reprise du raccordement pour les tronçons sous la rue du Lac, la rue des Ecureuils et la Vie de Boussieu, en coordination avec les travaux envisagés d'enfouissement des réseaux secs et d'aménagement de la voie nouvelle et de la Vie de Boussieu.

Des travaux de renouvellement des conduites d'eau potable vont être réalisés par la CAPI pour un tronçon de la Vie de Chade, comprise entre le rue de la Salière et le lotissement de la Source.

Ils commenceront en septembre pour une durée de trois mois et nécessiteront la mise en place d'une déviation de la circulation.
Les entreprises s'efforceront de créer le moins de gêne possible pour les riverains. Toutefois, il est d'ores et déjà demandé à tous d'être compréhensifs, patients et prudents.

Parking covoiturage - Rappel

Le parking public, réalisé par la CAPI, dispose de 47 places accessibles aux personnes souhaitant covoiturer.

Il permet ainsi d'optimiser les trajets domicile-travail de tous les habitants soucieux de l'impact de leurs déplacements sur l'environnement.
Ce nouveau service vient compléter l'offre de transport en commun existant sur la commune.

Sports, Loisirs, Jeunesse

Cette année, la municipalité a proposé d'accompagner les associations ruymontoises dans diverses formations

Formation des dirigeants bénévoles

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des bénévoles, le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère, en partenariat avec la commune de Ruy-Montceau, a organisé un cycle de cinq modules de formation pour permettre aux dirigeants d'acquérir les connaissances fondamentales et indispensables à la gestion d'une association.

Cette formation a concerné les thèmes suivants: l'association et son environnement, la comptabilité associative, les finances et la fiscalité associative, l'association employeur et les règles juridique et sociale.

Ont participé 10 membres du CAM, des Minois Ruymontois, de l'AS Randonneurs, du GARM, du Basket club, de l'USRM, et de Montceau Evasion.

Formation prévention et Secours Civique 1er niveau

Le Samedi 16 mars au hall des Sports de Ruy, le Comité d'action Sociale et Culturel du SDIS du Rhône a organisé la première formation de secours.

Au cours de cette séance, une démonstration d'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe a été présenté à la dizaine de participants.

Les certificats de compétence ont été remis lors de la soirée des trophées sportifs.

Ont participé 10 membres du Tennis club, des Minois Ruymontois, de l'AS Randonneurs, du GARM, du Basket club, de l'USRM, de Montceau évasion et de la Boxe française.

Gentleman de pétanque

Le vendredi 17 mai, la Municipalité de Ruy-Montceau organisait son traditionnel «Gentleman de pétanque».
46 participants représentant 14 associations ont participé à cette manifestation.

Les équipes formées sur place ont permis à chacun de faire plus ample connaissance.

Cette soirée orchestrée par le Pétanque Club de Ruy-Montceau, s'est déroulée dans une excellente ambiance et s'est clôturée par un buffet froid.

La commission Sports Loisirs Jeunesse remercie tous les présidents et leurs responsables qui ont répondu présents. Les vainqueurs se sont vus remettre les trois Challenges mis en jeu. Félicitations à tous.

Remise des trophées

Le 26 juin était organisé une soirée destinée à remercier tous nos bénévoles de tous les domaines associatifs.

A cette occasion, plus de 80 récompenses ont été remises.
Ce fut également l'occasion de remettre officiellement les certificats de compétence aux titulaires ayant suivi la formation de Prévention et Secours Civique (PSC1).

Cette remise a été clôturée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Animation Jeunesse

Au cours du deuxième semestre 2013 nous allons proposer un après-midi multisports aux jeunes de la Commune.
Il se déroulera sur le City-Park de Montceau.
Les informations concernant ce projet seront annoncées aux jeunes courant septembre 2013.

Réservé aux jeunes de 10 ans à 17 ans et par catégories d'âge.

Inauguration des travaux de la déchèterie

L'inauguration officielle des travaux de réaménagement de la déchèterie a eu lieu le 12 juin. Les représentants et délégués du SMND des communes de la CAPI avaient répondu à l'invitation du Président du SMND.

A cette occasion, le Maire a tenu à remercier le syndicat et la CAPI pour cet aménagement qui donne entière satisfaction aux usagers de notre déchèterie.

Horaires d'ouverture de la déchèterie

Lundi	13h30 - 16h30
Mercredi	13h30 - 16h30
Vendredi	09h00 - 12h00 13h00 - 14h30
Samedi	08h00 - 12h00

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le mercredi matin.

Merci de sortir vos conteneurs le mardi soir après 19h00, et pour des raisons évidentes d'hygiène et de salubrité publique, de les rentrer dès que possible après la collecte.

Vous êtes chauffés à l'électricité? Réalisez gratuitement des économies d'énergie grâce au partenariat avec Voltalis!

La satisfaction de nouveaux besoins de consommation, l'évolution régulière des prix de l'énergie et le poids de cette dernière dans le pouvoir d'achat des ménages imposent de tirer parti de toutes les solutions permettant de réduire notre consommation d'énergie, et notamment d'électricité.

Fort de ce constat, une action concrète et d'envergure en faveur des économies d'énergie est menée par le SEDI. La commune de Ruy Montceau s'y associe pleinement en mettant à disposition des 508 foyers chauffés* à l'électricité un boîtier d'effacement diffus.

L'effacement diffus au service de l'environnement

L'effacement diffus consiste à suspendre le fonctionnement des appareils de chauffage électriques (radiateurs et chauffe-eau) sur de courtes durées, afin d'éviter au réseau électrique de faire appel à des centrales thermiques d'appoint. Ces centrales sont coûteuses et émettent beaucoup de gaz à effet de serre.

Un boîtier, installé dans les logements, pilote ces suspensions en temps réel.
Ce dispositif contribue ainsi à la sécurité du réseau électrique et à la réduction des émissions de CO2, et vous permet également de suivre votre consommation en temps réel grâce à un espace personnalisé sur Internet. Associé aux modulations, cet outil permet de réaliser jusqu'à 15% d'économies sur votre consommation d'électricité, sans impact sur votre confort.

Une solution gratuite

Voltalis, à l'origine de cette technologie, est à ce jour le seul acteur d'ajustement diffus qualifié par RTE. L'installation et la mise à disposition de ce dispositif ainsi que les services associés s'effectuent sans aucun frais pour les adhérents, car Voltalis les prend en charge. Voltalis est rémunérée par le système électrique, et notamment RTE pour les effacements réalisés au service du réseau, en alternative à une production d'appoint chère et polluante.

Plus d'un foyer sur quatre est concerné sur la commune de Ruy Montceau.

Tous les habitants chauffés à l'électricité sont également invités à amplifier cette dynamique en adhérant gratuitement au dispositif !

Si vous êtes intéressés et que vous êtes chauffés à l'électricité, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous pour une installation gratuite au 04 89 12 08 43 ou à isere@voltalis.com.
Tous les renseignements sur www.voltalis.com

*Source INSEE 2009

Modification du Plan d'Occupation des Sols

Comme évoqué dans l'édition du Courrier Ruymontois de janvier 2013, la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a pris du retard par rapport aux délais initialement annoncés.
En effet, il est nécessaire d'attendre les études réalisées par la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère concernant la protection de nos captages en eau potable et l'élaboration de schémas directeurs d'assainissement.
Le résultat de ces études impacteront directement le zonage de notre PLU et nous sommes donc contraints de différer son adoption qui n'interviendra vraisemblablement qu'à l'horizon du 1er semestre 2015.

Aussi, de façon à ne pas subir ce retard et à ne pas pénaliser le développement de notre commune, il a été décidé de procéder à une modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) pour faciliter l'instruction des différentes demandes d'urbanisme dans l'attente de l'adoption du futur PLU.

La modification n°5 du POS, soumise à enquête publique du lundi 10 juin 2013 au mercredi 10 juillet 2013, porte notamment sur :

- L'actualisation des emplacements réservés.

- La réduction de la zone NB de Montceau, visant à limiter un développement sous forme d'étalement urbain de cette polarité, identifiée à la typologie de Village par le SCoT, Schéma de Cohérence territoriale Nord-Isère approuvé le 19 décembre 2012 et avec lequel le POS doit être compatible.

- L'identification en « élément remarquable bâti du paysage » de la Tour des Morts afin de préserver ce patrimoine architectural atypique isolé dans le parc boisé du Château de Thézieu.

- La prise en compte des réformes des autorisations d'urbanisme, de la surface de plancher, et autres évolutions législatives ou règlementaires postérieures à l'approbation de la dernière modification de 2007.

- La définition de la zone Ui, concernant les zones d'activités économiques.

- Des adaptations ponctuelles et mineures du règlement, notamment liées à la pratique du document et à l'anticipation du PLU engagé, en particulier concernant l'aspect extérieur des constructions, les accès, les possibilités d'extension pour des constructions implantées par rapport à l'alignement différemment vis-à-vis des dispositions du règlement, les implantations des constructions les unes par rapport aux autres, …

- La mise à jour des annexes avec l'intégration de:
  - o La nouvelle carte des aléas.
  - o Un plan de l'extrait cadastral reportant les trois zones de dangers liées à la canalisation de transport de gaz accompagné des prescriptions correspondantes.
  - o Le plan des servitudes d'utilité publique.

Le public peut prendre connaissance de l'ensemble des éléments du dossier de modification du POS et des pièces qui les accompagnent aux heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville de Ruy et aux heures de permanence du Commissaire enquêteur.
Ce dossier peut-être également consulté tout ou partie sur le site internet de la commune de Ruy-Montceau (http://www.ruy-montceau.fr).

Le public peut consigner ses observations, propositions et contre-propositions concernant ce projet de modification du POS sur un registre d'enquête paraphé, tenu à sa disposition avec le dossier d'enquête à l'Hôtel de Ville de Ruy.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au Maire sur papier libre par correspondance.
Les observations du public sont consultables à l'Hôtel de Ville de Ruy aux heures d'ouverture.

Pendant la durée de l'enquête, le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à l'Hôtel de Ville de Ruy :

-Le mercredi 3 juillet 2013 de 15h30 à 17h30.
-Le jeudi 11 juillet de 16h00 à 19h00.

A l'expiration du délai d'enquête, le Commissaire enquêteur procédera à la clôture de l'enquête.
Une fois que le commissaire enquêteur aura rendu son rapport, la modification du POS sera soumise à l'approbation du Conseil municipal dans le courant du mois de septembre 2013.

Résidence Les Magnolias

Afin de diversifier l'offre de logements sur notre territoire, la commune va construire avec la Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH) un nouveau programme locatif à loyer modéré.

Dans cet objectif, la construction de la résidence Les Magnolias, située Vie de Boussieu près de l'intersection avec la Rue de la Salière et l'Avenue de la Vieille Borne, comprendra 2 appartements T2, 4 appartements T3, et 2 appartements T4 (dont un, aménagé pour personnes à mobilité réduite).

Après la résidence du Lavaizin, ce nouveau programme confirme la volonté de créer des bâtiments qui s'intègrent dans l'environnement architectural du centre-bourg.

Cette réalisation s'inscrit dans un projet plus global de restructuration du centre-village et d'amélioration de la sécurité publique.

Ligne 22 Bourgoin-Jallieu<>Ruy-Montceau

Mise en service en septembre 2012, la ligne 22 du réseau RUBAN est la ligne périurbaine la plus fréquentée, avec plus de 3 000 voyages effectués.

Quelques ajustements seront réalisés pour la rentrée de septembre avec notamment la suppression du trajet (en pointillés sur le plan) passant par la Vie des Mulets en desservant les arrêts Mulets/Perelly, Chaumes, Rivet et Dauphiné Savoie qui n'est pas utilisé.

Une nouvelle fiche horaire sera réalisée et mise à disposition dès que les ajustements seront validés pour l'ensemble des sept lignes périurbaines du réseau.

Ruy-Montceau avec ses 4 356 habitants au 1er janvier 2013 est la 6ème commune la plus peuplée de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI).

La CAPI en bref

- Date de création : 1er Janvier 2007.
- Président : Alain COTTALORDA (Maire de Bourgoin-Jallieu).
- Nombre d'élus communautaires: 111.
- Nombre d'élus communautaires de Ruy-Montceau: 5 (Guy RABUEL, Marie-Claire LAINEZ, Gérard YVRARD, Alain ASTIER, Mireille BARBIER).
- Nombre de communes : 22.
- Superficie : 248,69 km².
- Nombre d'habitants : 100 000 (multiplié par 2 en 30 ans), 29 % de la population a moins de 20 ans.
- Nombre d'emplois : 46 000 (dont 39 500 emplois salariés, hors intérim).
- Nombre d'entreprises sur le territoire : 5 600.
- Nombre de logements sur le territoire: 33 600.
- Budget 2013 :
  - Fonctionnement : 91 014 814 €
  - Investissement: 31 538 716 €

Les compétences

Les compétences obligatoires:

- Développement économique.
- Aménagement del'espace communautaire.
- Équilibre social de l'habitat.
- Politique de la Ville.

Les compétences optionnelles:

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.
- Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Aménagement des sites propres pour transports en commun.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire.

Les compétences facultatives:

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.
- Assainissement.
- Eau.
- Éclairage public et feux tricolores.
- Sécurité incendie.

Au quotidien, la CAPI c'est aussi:

- 6 Piscines.
- 1 Golf.
- 10 Médiathèques et Bibliothèques.
- 1 Conservatoire de Musique.
- 2 Salles de spectacle (la Salle de l'Isle et le Théâtre du Vellein).
- 1 Scène de Musiques Actuelles (Les Abattoirs).
- 1 Réseau de transport (réseau RUBAN).
- 34 Structures Petite Enfance.
- 1 Régie des eaux.

Pour en savoir plus sur la CAPI : www.capi-agglo.fr

Nouvelles règles de fonctionnement

La loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales (loi RCT) instaure, à compter du prochain renouvellement général des Conseils municipaux, de nouvelles règles de composition des Conseils communautaires, tant en matière de nombre que de répartition des sièges entre les communes membres.

La loi fixe désormais le nombre de conseillers de chaque Communauté d'agglomération en fonction de la population municipale de l'intercommunalité. Elle impose également la répartition des sièges entre les communes à la proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne.

Il résulte de ces dispositions **que le Conseil communautaire de la CAPI devrait être composé, à compter du prochain mandat, de 60 délégués communautaires, dont 2 pour Ruy-Montceau.**

La loi permet toutefois, si les communes parviennent à un accord, d'augmenter le nombre total de sièges et de les répartir librement entre les communes membres.

Les modalités de répartition des sièges doivent toutefois répondre à 4 critères :

- Chaque commune doit disposer au moins d'un siège.
- Aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.
- La répartition devra tenir compte de la population de chaque commune.
- Le nombre total de sièges reste plafonné en fonction du nombre total de sièges que les communes obtiendraient si elles n'aboutissaient pas à un accord.

Cet accord doit être trouvé à la majorité qualifiée des 2/3 au moins des Conseils municipaux des communes représentant la moitié de la population ou de la moitié des Conseils municipaux des communes représentant les 2/3 de la population.
Si un accord intervient, **la CAPI disposerait alors de 68 délégués communautaires, dont 3 pour Ruy-Montceau.**

Le Conseil municipal de Ruy-Montceau, lors de sa séance du 23 mai dernier, s'est prononcé favorablement pour cette disposition visant à fixer le nombre de délégués communautaires à 68.
Pour notre commune, le nombre de délégués passera donc de 5 actuellement, à 3 lors du prochain mandat.

Constatant l'accord majoritaire des communes, le Préfet de l'Isère a arrêté le nombre et la répartition des sièges au conseil communautaire entre les communes comme suit :

Commune	Population municipale au 1er janvier 2013	Nombre de délégués
Badinières	606	1
Châteauvilain	630	1
Chèzeneuve	499	1
Crachier	471	1
Domarin	1 415	1
Eclose	713	1
Four	1 120	1
Les Éparres	901	1
Maubec	1 608	1
Meyrié	1 001	1
Nivolas-Vermelle	2 339	2
Saint-Alban-de-Roche	1 811	2
Satolas-et-Bonce	2 101	2
Sérézin-de-la-Tour	865	1
Succieu	703	1
Vaulx-Milieu	2 435	2
Ruy-Montceau	4 198	3
Saint-Savin	3 566	3
Saint-Quentin-Fallavier	5 922	4
La Verpillière	6 411	4
L'Isle-d'Abeau	15 586	9
Villefontaine	18 374	10
Bourgoin-Jallieu	26 173	15
	99 448	**68**

En Bref

Départ de Alain-Noël GENTIL

Après 6 années passées comme prêtre modérateur de la paroisse St François d'Assises et comme doyen de la Porte des Alpes, le prêtre Alain-Noël GENTIL est nommé par son évêque prêtre modérateur d'une paroisse de l'agglomération grenobloise.

Il quittera donc la paroisse à la fin du mois d'août 2013.
Le père Alain-Noël célèbrera sa dernière messe en l'église de Ruy le dimanche 25 août à 10h.

La Poste

Pendant les vacances d'été, le bureau de Poste sera fermé à la clientèle du 29 juillet au 24 août 2013.

Pendant cette période, il est possible de se rendre à La Poste de Bourgoin-Jallieu, ouverte du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, et le samedi de 08h30 à 12h00.

Toutes les opérations habituelles (courrier, colis, chrono, bancaire) peuvent être réalisées à distance, 24h/24, 7j/7 en se connectant sur www.monbureaudeposte.fr

Médiathèque

Jusqu'à la réouverture de la médiathèque CAPI de Ruy-Montceau, une permanence de prêt est organisée chaque mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 dans la salle voûtée de la Salière.

Vous pouvez emprunter 2 livres, 1 revue et 1 CD.
Vous pouvez également emprunter des documents dans l'ensemble des médiathèques du réseau CAPI

Cette permanence de prêt ne sera toutefois pas assurée pendant le mois d'août 2013.

Sortie du territoire des enfants mineurs

Une circulaire du 20 novembre 2012 a modifié les mesures d'interdiction et d'opposition de sortie de territoire des enfants mineurs.

En conséquence, les autorisations de sortie du territoire sont supprimées à compter depuis le 1er janvier 2013.
Il en va de même pour le laissez-passer préfectoral qui pouvait être délivré pour les mineurs de moins de quinze ans qui se rendaient, sans titre, en Belgique, en Italie, au Luxembours et en Suisse.

Ainsi, désormais, un mineur français pourra franchir les frontières sans autorisation de sortie du territoire, à condition:

- D'être muni de son seul passeport en cours de validité.
- Ou avec sa seule carte nationale d'identité en cours de validité, conformément aux dispositions de la directive européenne 2004/38CE du 29/04/2004 relative à la libre-circulation dans l'ensemble de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, au Lichtenstein, à Monaco, en Andorre, à Saint-Martin et au Saint-Siège.

Les demandeurs peuvent consulter la rubrique «entrée et séjour» du site «Conseils aux voyageurs» du ministère des affaires étrangères et européennes: «www.diplomatie.gouv.fr»

Essaimage

Comme chaque année, vous pouvez être confrontés à l'essaimage des abeilles domestiques qui s'installent entre fenêtres et volets, dans les conduits de cheminées, dans un arbre,...

Le premier recours habituel est la caserne des pompiers à travers le SDIS qui se tourne vers les apiculteurs afin de les charger de récupérer les essaims lorsque c'est possible.

Il existe un dispositif plus efficace: un numéro de téléphone unique pour une intervention rapide et gratuite par un apiculteur qualifié couvert par l'assurance de L'Abeille Dauphinoise. Pour notre commune, notre interlocuteur est Roger TRONEL au 04.74.73.42.63.

Naissances

CHARBONNIER Charlie née le 01/12/2012.
LOGIE Lison née le 07/01/2013.
VIDAL Elise née le 20/01/2013.
NAVARRO Elise née le 23/01/2013.
BERGER-MIRANDA Lorenzo né le 15/02/2013.
PARUSSOLO Jules né le 15/02/2013.
MURAT Ediz né le 26/02/2013.
PASSERA Maëlys née le 09/03/2013.
GOMICHON Landry né le 06/04/2013.
DA SILVA Rose née le 08/05/2013.
MARTINEZ Mia née le 20/05/2013.

Mariages

FONTANESI Barbara et FERRARI Philippe le 22/12/2012.
ABIHSSIRA Cyrielle et RUNNEBERGER Jacob le 11/05/2013.

Décès

MARTINEZ RODRIGUEZ José le 29/11/2012.
SILLANS Emilie le 10/12/2012.
JAUNEAULT Franck le 23/12/2012.
ESCOFFIER Henriette veuve BOISSAT le 24/12/2012.
ETIENNE Nicole veuve PÉRIER le 29/12/2012.
CHARRETON Raymond le 12/01/2013.
GRAPPIN David le 26/01/2013.
XENIDIS Panagiote le 23/01/2013.
ALLARDON Pierre le 01/02/2013.
TONIOLO Jeanne le 03/02/2013.
GIMARD Jean Pierre le 17/02/2013.
BOURGEY Colette épouse MOREL le 25/02/2013.
MUET René le 01/04/2013.
BISIAUX Jean Charles le 21/04/2013.
BRISSAUD Joséphine veuve LACROIX le 03/05/2013.
GIRARDON Huguette veuve RABILLOUD le 08/05/2013.
ANSELME Denise épouse PLASSE le 10/05/2013.

Lors de la séance du 23 mai dernier, l'Agence d'architecture Nesso de Lyon est venue présenter au conseil municipal l'avant projet sommaire du bâtiment destiné à recevoir le restaurant scolaire de Ruy, des salles de classe, les garderies périscolaires et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
Ce bâtiment de par sa structure architecturale ne s'intègre pas dans le bâti local. Notamment un toit terrasse qui, on le sait à moyen terme, va créer des problèmes d'infiltrations. On peut aussi déplorer un manque de salles.
Oui le restaurant scolaire actuel est trop étroit, mais cela ne date pas de ces 5 dernières années.
Dans le précédent mandat, un projet d'espace regroupant le restaurant scolaire et un service multi-accueil (garderies périscolaires, crèche et relais d'assistantes maternelles) était à l'étude. La partie multi-accueil devait être en partie prise en charge par la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère. Le manque de réactivités, et la non prise en compte des priorités de nos nouveaux élus délégués a fait perdre à la commune cette réalisation, qui a été implantée sur un autre village.
Un multi-accueil petite enfance a été mis en place sur notre commune, mais a minima puisque dans des locaux réaménagés au-dessus de la Salière ne comprenant qu'une micro-crèche !

Actuellement les enfants prennent leur repas dans les locaux de La Salière, ce qui suspend les locations de la salle pour tous les Ruymontois.

Nous avons été surpris de lire sur les panneaux lumineux qu'une enquête publique portant sur la modification du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Ruy-Montceau allait avoir lieu. En effet nous n'avons eu aucune discussion, ni information, soit en conseil municipal, soit en commission urbanisme, concernant le contenu cette modification.
Nous, élus d'opposition, tenons aussi à vous informer que cette année, il n'y a pas eu de réunion dans chacune des commissions avant le vote du budget; notamment la commission des finances.
Il n'y a pas d'échanges, de débat entre tous les élus.

Liste «Bien vivre à Ruy-Montceau»

Calendrier des manifestations

Juillet

04 : Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.

04: Repas de fin de saison du Club des joyeux retraités à la salle de Lavitel.

06: Election Mesdemoiselles au Hall des sports.

07: Méchoui de la FNACA à la salle de Lavitel.

14: Fête d'été de la Municipalité au Champ de foire et à la salle de Lavitel.

Dimanche 28: Foire de la Sainte-Anne et Vide grenier à Montceau et à la salle Annequin.

Août

11: Pucier du Téléthon à la salle de Lavitel.

23: Concours de pétanque de l'USRM à la salle de Lavitel.

Septembre

01: La Berruyenne de l'AS Randonneurs à la salle de Lavitel.

06: Assemblée générale des Minois Ruymontois à la salle verte du Hall des sports.

08: Concours seniors (double + tête à tête) du Pétanque club à la salle de Lavitel.

10: Championnat des clubs vétérans du Pétanque club à la salle de Lavitel.

12: Anniversaire des 80/90 ans du Club des joyeux retraités à la salle de Lavitel.

13-14: Chapelle en fête des Godas sur le site de la chapelle Notre Dame.

14: Challenge J.Rabatel de l'Amicale des sapeurs-pompiers au Champ de foire.

14-15: Journée handicap du GARM au Hall des sports.

15: Repas des sociétaires du Pétanque club à la salle de Lavitel.

17: Concours double vétérans du Pétanque club à la salle de Lavitel.

27: Assemblée générale de Ozidé à la salle des Ruisseaux.

28: Exposition de peinture de Couleur et Toiles à la salle de Lavitel.

Octobre

03: Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.

05: 25 ans de Montceau la Forme à la salle Annequin.

10: Assemblée générale de la FNACA à la salle de Lavitel.

12: Foire de la Saint-Denis au Champ de foire et à la salle de Lavitel.

20: Marche du four pour le Téléthon à la salle annequin.

26: Interclubs du CSRBF au Hall des sports.

27: Repas des classes en 3 à la salle de la Salière.

Novembre

01: Vide grenier du Basket club à la salle de Lavitel.

02: Concours de coinche du Basket club à la salle de Lavitel.

07: Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.

10: Choucroute du Club des joyeux retraités à la salle de Lavitel.

11: Boudins des Sapeurs-pompiers à la caserne.

16: Interclubs du CSRBF à la salle verte du Hall des sports.

17: Assemblée générale de l'AS Randonneurs à la salle Annequin.

23: Soirée Cabaret/concert du Tennis club à la salle Annequin.

29: Théâtre du Téléthon à la salle Annequin.

Décembre

01: Boudins de l'USRM au bar du stade.

05: Rencontre mensuelle des Radiesthésistes à la salle de Lavitel.

06-07: Téléthon au Hall des sports.

07: Sainte-Barbe de l'Amicale des sapeurs-pompiers à la salle de Lavitel.

14: Loto du Sou des écoles de Ruy au Hall des sports.

14: Interclubs du CSRBF à la salle verte du Hall des sports.

20: Soirée de Noël de l'école Kimmerling à la salle H.Annequin.